**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
**LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

# VILLE DE VINCENNES

**DÉPARTEMENT**
**DU VAL-DE-MARNE**

Nombre de Membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents à la séance : 42

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 13 mars 2024

## OBJET :

DE-24-03-1-01) RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi treize mars à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 29 février 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme RANIERI

*Le Conseil...*

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240313-lmc1H11632H1-DE
Date de réception en Préfecture : 18/03/2024
Date de Publication : 18/03/2024

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-1-2 et D.2311-16 ;

Considérant l'obligation de présenter un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les communes de plus de 20 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget ;

Considérant le rapport présenté sur la situation dans la commune au 31 décembre 2023 ;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 07 mars 2024,

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 04 mars 2024,

D É L I B È R E

*à l'unanimité,*

ARTICLE UNIQUE : Prend acte de la présentation du rapport sur la situation au 31 décembre 2023 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la commune, préalablement aux débats sur le projet de budget 2024.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance — Le Maire

***Signé*** — ***Signé***

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240313-lmc1H11632H1-DE
Date de réception en Préfecture : 18/03/2024
Date de Publication : 18/03/2024